

PROLIDIS promocash rappelle reblochon savoie fruitier aop



- Noms des modèles ou références concernés : **REBLOCHON DE SAVOIE FRUITIER AOP**
- Marque : **COOP VAL D'ARLY**
- GTIN 3489450003200 Lot Lots 312013 et 311932 Date limite de consommation 07/12/2021
- Conditionnements : **450grs**
- Date début/fin de commercialisation : **du 21/10/2021 au 18/11/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **promocash**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **SUSPICION DE CONTAMINATION DES PRODUITS PAR BRUCELLA MELITENSIS**
- Risques encourus par le consommateur : **Brucella spp (agent responsable de la brucellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Après une incubation de 1 semaine à 1 mois, l'infection à sa phase aiguë se manifeste par des symptômes non spécifiques et qui peuvent être discrets : fièvre isolée ou syndrome pseudo grippal associant fièvre, douleurs articulaires et musculaires, mal de tête, fatigue. Plus rarement, des atteintes testiculaires (orchite), neurologiques (méningite) ou articulaires (arthrites) sont possibles. Une forme chronique peut apparaître après plusieurs semaines ou mois sous forme d'infections localisées, en particulier aux articulations. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits à +65°C permet de détruire les bactéries Brucella et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 7 décembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0479686120**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre